

**DIPLOME UNIVERSITAIRE**  
**Enseignement, Education et Formation (EEF)**  
**Parcours Enrichir son entrée dans le métier d'enseignant du second degré**  
**ou de Conseiller Principal d'Education(CPE).**

Les fonctionnaires stagiaires justifiant d'une expérience significative d'enseignement ou d'éducation sont affectés à temps plein dans les EPLE (PLC, PLP, PLT, Agrégés externes, CPE) et bénéficient d'une formation complémentaire confiée à l'ESPE. Cette année d'exercice leur permet de poursuivre et renforcer la construction de leurs compétences telles que définies par le Référentiel de compétences professionnelles de juillet 2013 et précisées par les deux degrés de maîtrise des compétences observables en situation (cf Outil d'accompagnement de mars 2015).

A cet effet, l'ESPE Lille Nord de France met en place un parcours de formation adapté de **66h** dans le cadre d'un **Diplôme Universitaire Enseignement, Education et Formation (DU EEF) Enrichir son entrée dans le métier d'enseignant du second degré ou de Conseiller Principal d'Education**. Ce diplôme est financé intégralement par l'employeur (frais d'inscription et indemnités forfaitaires de déplacements) et soumis à une **assiduité** qui sera contrôlée. L'inscription administrative - tout comme l'inscription pédagogique - se réalise au sein de l'ESPE Lille Nord de France.

La structure du DU EEF **Enrichir son entrée dans le métier d'enseignant du second degré ou de Conseiller Principal d'Education** permet à chaque étudiant-fonctionnaire stagiaire concerné de continuer à construire, interroger et dynamiser ses compétences professionnelles dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Ce DU offre aussi un **suivi personnalisé** de l'étudiant-fonctionnaire stagiaire via son tuteur ESPE en charge de deux **rendez-vous professionnels** (temps d'observations de travail avec une classe précédés et suivis d'entretiens y compris en distanciel), dont l'un au moins en présence du tuteur terrain. Le tuteur ESPE est par ailleurs chargé de l'**accompagnement** spécifique relatif à la rédaction du **dossier professionnel réflexif**.

Le curriculum antérieur des étudiants-fonctionnaires stagiaires de ce parcours nécessite un **auto-positionnement initial**. Il nourrira les échanges lors des **rendez-vous professionnels** qui contribuent à la réflexion sur le **projet individualisé de développement professionnel** et au suivi de sa réalisation. L'étudiant-fonctionnaire stagiaire dispose aussi d'un **e-portfolio** (disponible sur la plate-forme Mahara) dont certains espaces, partagés avec les acteurs de la formation (Chef d'établissement, tuteur terrain, tuteur ESPE), lui permettent d'échanger régulièrement sur l'évolution du degré de maîtrise de ses gestes professionnels.

L'UE « Exercice du métier » fait l'objet d'une **évaluation globale** (prenant en compte tous les EC de l'UE) relevant d'une démarche réflexive. Cette évaluation prend la forme d'un **dossier professionnel réflexif** pour l'élaboration duquel l'étudiant fonctionnaire-stagiaire est accompagné par un formateur.

Ce dossier servira de support à l'avis du directeur de l'ESPE lors de la procédure de **titularisation**.

Pour toute question, merci de contacter [parcoursadaptés@espe-Inf.fr](mailto:parcoursadaptés@espe-Inf.fr)

## Maquette du DU EEF Enrichir son entrée dans le métier

UE	EC et liens étroits avec les compétences du référentiel métier	Second degré	CPE
<b>EXERCICE DU METIER</b> 55 ECTS	<b>EC 1 &amp; 2 Cultures disciplinaires et didactiques</b> <b>18h</b> P1 - CC3 – CC4 - P2	Ce module enseigné se compose de temps de formation identifiés et repérés dans le plan de formation continue académique (second degré et CPE)	
	<b>EC 3 : Professionnalisation par la recherche</b> <b>13.5h</b> P2 – CC3 – CC4 – CC14 – CC7 – CC5	Ce module proposera un choix de conférences auxquelles assister en présentiel sur inscription ou à suivre à distance (12h), ainsi qu'un temps de formation à la méthodologie d'élaboration et d'écriture du dossier (1.5h).	
	<b>EC 4 : Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation</b> <b>12h</b> CC1 – CC2 – CC6 – CC10 – CC11 – CC12 – CC13	Ce module repose sur un temps de formation interdégradés de 2 jours animé par des équipes plurielles (IEN, personnels de direction, formateurs ESPE) en bassin autour de 2 problématiques : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / Coopérer au sein d'une équipe.	
	<b>EC 5 : Mise en situation professionnelle</b> <b>15h</b> CC1 – CC2 – CC3 - CC4 - CC6 - CC14- CC10 – CC5 – CC11	Ce module se compose d'une préparation à la prise en charge de la classe lors des journées de prérentrée (12h) et d'un temps de d'échanges et de formation sur la construction des gestes professionnels (3h).	
<b>UE Culture numérique et TICE</b> 5 ECTS	<b>7.5h</b> CC9 – CC14	Ce module prend appui sur les formations dédiées proposées dans le catalogue CANOPE (Inscription via l'ESPE pour 6h) et prévoit un temps de formation sur les outils à utiliser pour la formation à l'ESPE (1.5h).	

**Pour rappel :** CC 1. Faire partager les valeurs de la République / CC 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / CC 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage / CC 4. Prendre en compte la diversité des élèves / CC 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / CC 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques / CC 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication / CC 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier / CC 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier / CC 10. Coopérer au sein d'une équipe / CC 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative / CC 12. Coopérer avec les parents d'élèves / CC 13. Coopérer avec les partenaires de l'école / CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel /

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique / P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement / P 3. Construire, mettre en œuvre, animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves / P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation / P 5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information / D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir / D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement / D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international

C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps / C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement / C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement / C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire / C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif / C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative / C 7. Participer à la construction des parcours des élèves / C 8. Travailler dans une équipe pédagogique